



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

100% Surveillants

Centre de Détention de
CHATEAUDUN



Manuel CAILLET-BREILLET

26 novembre 2020

- Trésorier national
 - Délégué régional de Dijon et de Lille
 - Secrétaire local de Châteaudun
- Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s
Tél : 06/87/10/93/82

Lettre Ouverte

À

Monsieur le Directeur
De l'Administration Pénitentiaire

Objet : Augmentation de l'effectif du Personnel de Surveillance dans le cadre de la création d'une E.L.S.P.

Pièce jointe : Proposition de service pour l'E.L.S.P. (Equipe Locale Sécurité Pénitentiaire)

Monsieur le Directeur,

Le S.P.S., syndicat majoritaire au Centre de Détention de CHATEAUDUN depuis 2014, se réjouit de votre déplacement, ce jour, dans notre établissement, tout comme nous l'avons été, lors de la visite de l'ancienne Garde des Sceaux Madame Nicole BELLOUBET, au cours de laquelle le S.P.S. avait rencontré ses Conseillers afin d'évoquer la difficulté relative à la carence des effectifs de personnel, que nous avons pu finalement résorber.

Le Centre de Détention de Châteaudun a été confronté à un passé difficile, et il a connu une évolution avec la création des **U.D.V.** (Unités pour **D**étenus **V**iolents), la mise en place de la sécurisation de l'établissement, le badgeage, les caméras piétons...

Depuis quelques mois, lors des dernières séances des instances de concertation, Interrégionales et Locales, soit respectivement C.A.P.I et C.T.S., nous avons appris que le Centre de Détention de Châteaudun est susceptible d'accueillir une **E.S.P.** (Equipe de **S**écurité **P**énitentiaire) en créant une **E.L.S.P.** (Equipe **L**ocale de **S**écurité **P**énitentiaire).

Nous tenons à rappeler que cette **E.S.P.** reprend en partie des revendications du S.P.S. lesquelles avaient été portées par notre organisation en 2015, devant le Président de la République, Monsieur François HOLLANDE, ainsi qu'en 2016 devant le Garde des Sceaux, Monsieur Jean-Jacques URVOAS. Cependant le S.P.S. s'inquiète de la mise en place de cette E.L.S.P, si elle ne s'accompagne pas de créations d'emplois nécessaires.

Depuis sa création à Châteaudun, notre organisation n'a cessé d'alerter les différentes autorités administratives, les responsables politiques, sur le manque de personnel dans notre Centre de Détention. Aussi et afin de trouver un mode de fonctionnement juste et équilibré, selon les besoins réels, le S.P.S. a donc demandé, à plusieurs reprises, aux autorités pénitentiaires locales, régionales, et nationales, de se pencher sérieusement sur la révision de **l'EFFECTIF DE RÉFÉRENCE DU PERSONNEL DE SURVEILLANCE.**

Aussi, nous tenons à vous faire part de la situation actuelle. Notre effectif de référence indique 149 Surveillants, 3 Moniteurs de sports, et 16 Premiers Surveillants/Majors.

En créant cette **E.L.S.P.**, l'organisation du planning des agents pourrait perdre son équilibre déjà précaire, si l'effectif de référence n'est pas revu à la hausse, et surtout, si l'effectif nécessaire des agents n'est pas concrètement amené sur le terrain. En effet, nous ne souhaiterions pas voir se reproduire les effets d'un manque de personnel et ses conséquences, que nous avons connus lors de la création de l'**U.D.V.** Les Surveillants du roulement s'en souviennent encore, tant ils ont supporté l'insuffisance tant sur le plan de leurs conditions de travail que sur le plan de leur vie sociale.

C'est pourquoi, et afin que les missions qui nous incombent en détention, mais aussi en E.L.S.P. soient effectuées dans de bonnes conditions, il convient d'augmenter l'effectif sur le document de référence, autant que réellement sur le terrain, soit : 20 Surveillant(e)s supplémentaires ainsi qu'au minimum 3 Premiers Surveillants (2 E.L.S.P., 1 U.D.V.).

Pour que ces chiffres soient accueillis avec toute l'attention qu'ils méritent, le S.P.S. vous remet une proposition concrète de service pour l'équipe E.L.S.P., laquelle serait autonome et dédiée à cette tâche spécifique.

Le S.P.S. du Centre de Détention de Châteaudun sait où l'Administration a péché par le passé dans notre établissement. C'est pourquoi il se veut être une force de proposition, capable d'anticiper.

Aussi, nous demandons à ce que l'effectif de référence soit porté à 169 Surveillant(e)s, et 19 gradés (1^{er} surveillants/majors) pour la concrétisation du projet E.L.S.P.

Monsieur le Directeur, pour l'établissement de Châteaudun, pour la qualité des conditions de travail des agents et leur vie sociale, pour la qualité de notre service public et les conditions sécuritaires qu'il requiert dans une période particulièrement sensible due aux risques d'attentats, je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à cette lettre, et je vous demande d'ores et déjà d'intervenir auprès du Bureau ME 3, afin qu'il valide la nouvelle organisation de l'effectif de référence du personnel de surveillance dans la perspective de la création de l'E.L.S.P.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, en mon profond respect.

Pour le bureau local :
Manuel CAILLET-BREILLET



Copie à :

- Monsieur le Ministre de la Justice et Garde des Sceaux,
- Madame la Préfète d'Eure et Loir,
- Madame la Sous-préfète de Châteaudun,
- Monsieur le Procureur de la république de Chartres,
- Monsieur le député de la 4^{ème} circonscription d'Eure et loir,
- Monsieur le Président de la com-com du Grand Châteaudun, maire de Châteaudun,
- Monsieur le Directeur interrégional de la D.I. de Dijon,
- Monsieur le Chef d'établissent de Châteaudun,
- Aux personnels de Surveillance de Châteaudun.